

Avril 2003

**Faiblement conducteur, le béton limite la propagation du feu et des fumées. Ce matériau économique répond efficacement aux exigences de la réglementation française en matière de protection incendie.**

## Résumé

Logements, bureaux, lieux culturels... Les lieux publics requièrent une protection incendie performante. La réglementation française est par ailleurs très stricte pour les Immeubles de Grande Hauteur (IGH). Dans ces conditions, le choix du **béton** s'avère pertinent. En effet, ses qualités évitent l'emploi de flocages, d'isolants divers ou de peintures intumescentes, qui, à terme, peuvent diminuer la résistance au feu de la structure.

## Sommaire

1. Paris : le programme Coeur Défense
2. Chicago : l'Hôtel Sofitel
3. Champigny : 152 HLM

Auteur

Gérard Guérit



**Retrouvez toutes nos publications  
sur les ciments et bétons sur  
[infociments.fr](http://infociments.fr)**

**Consultez les derniers projets publiés  
Accédez à toutes nos archives  
Abonnez-vous et gérez vos préférences  
Soumettez votre projet**

Article imprimé le 09/05/2025 © infociments.fr